

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :
Centre de recherche critiques sur le
droit (CERCRID)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Centre national de la recherche
scientifique – CNRS

Université Lumière - Lyon 2

Université Jean Monnet Saint-Étienne -
UJM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Denis Baranger, Président du comité
d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées présentées dans les tableaux de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre de recherche critiques sur le droit
Acronyme de l'unité :	CERCRID
Label et N° actuels :	UMR 5137
ID RNSR :	200111818W
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Mathieu DISANT
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Mathieu DISANT
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	Quatre

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Denis BARANGER, Université Panthéon-Assas Paris 2
	Mme Luisa BRUNORI, CNRS (CoNRS) Mme Mélanie CLEMENT-FONTAINE, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ
Experts :	M. Jean-Christophe DUHAMEL, Université de Lille (PAR) Mme Anne JAQUEMET- GAUCHÉ, Université Clermont-Auvergne (CNU) M. Jean-Philippe LHERNOULD, Université de Rennes M. Guillaume RICHARD, Université Paris Descartes

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David KREMER

REPRÉSENTANT(S) DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Stéphane Riou, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
Isabelle von Bueltzingsloewen, Université Lumière Lyon II, Lyon

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Le Centre de Recherches Critiques sur le Droit (CERCRID) est une Unité Mixte de Recherches (UMR 5137) créée en 1982 à Saint-Etienne. Le CERCRID comporte désormais un pôle stéphanois et, depuis 2016, un pôle lyonnais. Il bénéficie donc de trois tutelles : le CNRS, en sa qualité d'UMR, l'Université Jean Monnet (Saint Etienne) et l'Université Lumière-Lyon 2.

Le CERCRID est la seule UMR de la Région Rhône Alpes dans le domaine juridique.

L'unité s'inscrit donc dans un écosystème très structuré. En particulier, elle s'insère dans le LABEX COMOD (Constitution de la MODernité) et bénéficie de l'IDEX.

Dans le cadre de la politique de site des universités de tutelle, il collabore avec d'autres centres de recherche de l'Université Jean Monnet et de l'Université Lumière-Lyon 2. Sa bibliothèque est insérée dans le réseau stéphanois BRISE-ES. L'unité bénéficie régulièrement des appels à projet de l'UJM et de l'Université Lyon 2.

Au niveau régional, le CERCRID est membre de la Maison des Sciences Humaines Lyon Saint-Etienne (MSH-LSE). Il est membre de l'Institut PRESAGE (Institut Universitaire Régional de Prévention et de Santé Globale).

Il a développé des coopérations avec d'autres institutions publiques. Citons par exemple le Centre Hospitalo-Universitaire de Saint-Etienne pour une étude empirique.

Au niveau national, l'unité a obtenu plusieurs contrats de recherche (Mission de recherche Droit et Justice, Agence Nationale de la Recherche, Conseil constitutionnel, ...). Il fait partie de structures de coopération telles que le Groupe de Recherches "Normes, Sciences et Techniques" (GDR NoST)

Enfin, au niveau international, le CERCRID a été un des initiateurs du réseau européen INLACRIS spécialisé dans les effets de la crise économique sur le droit du travail. Il coopère avec des équipes étrangères, notamment dans le cadre de coopérations de ses tutelles (par exemple avec l'Université de Sao Paulo).

DIRECTION DE L'UNITÉ

Directeur : M. Mathieu Disant

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS 2 droit

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité est structurée autour de quatre thématiques principales :

- Mutations du Travail et des Organisations en Temps de Crise (MTO) qui s'intéresse aux mutations qui affectent le travail et les organisations notamment depuis l'approfondissement de la crise européenne et mondiale depuis 2008. L'équipe s'intéresse plus généralement aux conséquences des mutations du travail, des entreprises et des organisations ;
- Production et Interactions Normatives (PIN) qui analyse les processus de création des procédés normatifs et les rapports entre les systèmes de normes ;
- Décisions et activités décisionnelles (DAD) qui s'intéresse aux modalités de mise œuvre du droit tant dans cadre judiciaire que dans le cadre extrajudiciaire ;
- Sciences, Innovation et Démocratie (SID) qui s'intéresse aux conditions et aux effets sociaux de production des savoirs, en particulier des savoirs juridiques.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Nom de l'unité : Centre de Recherches CRitiques sur le Droit - CERCRID		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	11	10
Maîtres de conférences et assimilés	36	35
Directeurs de recherche et assimilés	2	2
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	3	3
Sous-total personnels permanents en activité	52	50
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
Doctorants	41	
Autres personnels non titulaires	2	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	44	
Total personnels	96	50

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

NB : CETTE PARTIE DU RAPPORT EST CONFIDENTIELLE. ELLE N'EST DIFFUSÉE QU'AUX TUTELLES ET AUX MEMBRES DE L'UNITÉ.

Depuis sa réorganisation en 2016 et le passage à une structure en quatre thématiques, le CERCRID a su surmonter les difficultés qu'il avait rencontrées, et se présente comme une unité dynamique, ayant su réconcilier sa tradition d'étude empirique et critique du droit avec des thèmes et des objets de recherches novateurs.

Le CERCRID est une unité très active et dotée d'un réel dynamisme scientifique sur les différents thèmes qu'il recouvre. L'unité fédère des contributeurs dont les productions ont fait l'objet d'une réelle reconnaissance au niveau national. La contribution du CERCRID à la doctrine juridique dans certains domaines est remarquable. L'une des forces du CERCRID consiste dans l'accès en quantité significative à des financements externes via des contrats de recherche, ce qui est aussi une marque de dynamisme.

Si l'unité a fait beaucoup d'efforts en vue de développer une activité transversale de coopération et d'échanges entre ses équipes, ces efforts doivent être approfondis. D'un point de vue organisationnel, l'unité est confrontée à des défis liés à son environnement et au relatif manque de personnels d'encadrement et d'appui. D'un point de vue scientifique, la production de l'unité n'est pas assez homogène, certaines thématiques jouant un rôle moteur tandis que d'autres peuvent encore améliorer leur cohérence et leur productivité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

NB : cette partie du rapport est confidentielle. elle n'est diffusée qu'aux tutelles et aux membres de l'unité.

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

Les recommandations ont dans une large mesure été prises en compte.

Tout en soulignant l'identité forte et l'originalité des thèmes de recherche du CERCRID, le précédent rapport du HCERES indiquait cependant que "le CERCRID court le risque de se fragiliser s'il n'améliore pas sa gouvernance et le pilotage scientifique qui doit en découler". Il insistait aussi sur le fait que le type de recherches conduit au CERCRID "suppose une forte capacité de fédération en interne et de mobilisation en externe qui peut sans doute être améliorée".

Après une période de turbulences, le CERCRID s'est fortement réorganisé en 2016, en adoptant une structure en quatre thèmes et des formes transversales de coordination. L'unité a amélioré sa gouvernance et son pilotage scientifique. Elle a travaillé à renforcer sa capacité de fédération interne ainsi que sa mobilisation externe. De ce dernier point de vue, par exemple, certains thèmes ont développé leurs liens avec des partenaires académiques ou non académiques. Pour certains thèmes, le rayonnement international reste moins développé.

CRITÈRE 1 : PRODUITS et ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE

A – Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CERCRID
Journaux / revues	
Articles scientifiques (nombre total)	259
Articles scientifiques en anglais ou dans une autre langue étrangère	30
Articles de synthèse / revues bibliographiques (nombre total)	21
Articles de synthèse / revues bibliographiques en anglais ou dans une autre langue étrangère	0
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.) (nombre total)	14
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.) en anglais ou dans une autre langue étrangère	0
Commentaires d'arrêts	250
Ouvrages	
Monographies, éditions critiques, traductions (nombre total)	21
Monographies, éditions critiques, traductions en anglais ou dans une autre langue étrangère	0
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique (nombre total)	15
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique en anglais ou dans une autre langue étrangère	2
Chapitres d'ouvrage (nombre total)	123
Chapitres d'ouvrage en anglais ou dans une autre langue étrangère	24
Thèses éditées	4
Production dans des colloques / congrès, séminaires de recherche	

Éditions d'actes de colloques / congrès	18
Articles publiés dans des actes de colloques / congrès	143
Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche	8
Produits et outils informatiques	
Logiciels	sans objet
Bases de données	5
Outils d'aide à la décision	6
Cohortes	0
Corpus	1
Développements instrumentaux et méthodologiques	
Prototypes et démonstrateurs	sans objet
Plateformes et observatoires	6
Autres produits propres à une discipline	
Créations artistiques théorisées, mises en scène, films	2
Activités éditoriales	
Participation à des comités éditoriaux (journaux scientifiques, revues, collections, etc.)	38
Direction de collections et de séries	2
Activités d'évaluation	
Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques (relecture d'articles / reviewing)	27
Évaluation de projets de recherche	17
Évaluation de laboratoires	5
Responsabilités au sein d'instances d'évaluation	21
Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives	
Contrats européens ERC en tant que porteur	1
Contrats européens ERC en tant que partenaire	0
Autres contrats européens en tant que porteur	2
Autres contrats européens en tant que partenaire	2
Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.) en tant que porteur	9
Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.) en tant que partenaire	3
Contrats avec les collectivités territoriales en tant que porteur	2
Contrats avec les collectivités territoriales en tant que partenaire	0
Contrats financés dans le cadre du PIA en tant que porteur	0
Contrats financés dans le cadre du PIA en tant que partenaire	0
Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.) en tant que porteur	0
Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.) en tant que partenaire	1
Post-doctorants et chercheurs accueillis	
Post-doctorants (nombre total)	2
Post-doctorants étrangers	2
Chercheurs accueillis (nombre total)	6
Chercheurs étrangers accueillis	6

Indices de reconnaissance	
Prix et/ou distinctions	10
Appartenance à l'IUF	sans objet
Responsabilités dans des sociétés savantes	20
Organisations de colloques / congrès à l'étranger	15
Invitations à des colloques / congrès à l'étranger	139
Séjours dans des laboratoires étrangers	5

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERCRID a totalisé deux-cent-cinquante-neuf articles scientifiques, vingt-et-un ouvrages, dont quinze en direction et coordination. L'unité totalise cent-vingt-trois chapitres d'ouvrages dont vingt-quatre en anglais ou dans une autre langue étrangère.

Au niveau agrégé, ces chiffres sont satisfaisants pour une unité de la taille du CERCRID. On relèvera par exemple l'intensité de la production de notes de jurisprudence par l'équipe MTO, ou les activités particulières d'autres thèmes (citons entre autres le site sur le Brexit de l'équipe PIN, et les billets de blog produits par ses membres). Certaines initiatives sont également à signaler : par exemple une direction active de collection au sein du SID, ou la direction d'un ouvrage collectif important, et remarqué au niveau national, au sein de l'équipe PIN.

Points faibles et risques liés au contexte

Les productions scientifiques transversales qui renforceraient davantage encore l'identité de l'unité ne sont pas suffisamment développées.

La production scientifique ne se répartit pas de manière homogène entre les thèmes composant l'unité. Certaines publient beaucoup, d'autres nettement moins.

Appréciation sur la production, le rayonnement et l'attractivité de l'unité

La production de l'unité au global dépend étroitement de la production variable de ses différents thèmes. Certaines équipes, comme MTO, publient de manière abondante sur des supports de haute réputation dans leur domaine de rattachement. D'autres (DAD, SID) ont encore des efforts à fournir de ce point de vue.

B - Interactions avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CERCRID
Brevets, licences et déclarations d'invention	
Déclarations d'invention	sans objet
Brevets déposés	sans objet
Brevets acceptés	sans objet
Brevets licenciés	sans objet

Interactions avec les acteurs socio-économiques	
Contrats de R&D avec des industriels	0
Conventions Cifre	11
Créations de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)	0
Création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques	0
Création d'entreprise, de start-up	0
Activités d'expertise scientifique	
Activités de consultant	5
Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation	4
Expertise juridique	4
Rapports d'expertises techniques, produits des instances de normalisation	0
Produits destinés au grand public	
Émissions radio, TV, presse écrite	28
Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, produits de médiation scientifique, débats science et société, etc.	43

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERCRID a su développer les partenariats avec son environnement national et international.

L'unité est ainsi présente dans de nombreux réseaux internationaux, elle collabore avec des organismes publics français (Institut National du Travail, de l'Emploi et la Formation Professionnelle) et a mis en œuvre de multiples conventions CIFRE.

Ses membres multiplient par ailleurs les initiatives afin de diffuser les produits de la connaissance au niveau local, que ce soit par des actions de vulgarisation ou par une réflexion plus théorique sur l'insertion des savoirs universitaires dans la société. Les membres nouent des contacts avec certaines institutions (centre culturel de Goutelas; musées de la région lyonnaise).

Le CERCRID a fourni un effort significatif dans le domaine de la vulgarisation scientifique, soit à travers la participation de ses membres à des événements médiatiques (28 participations à des émissions de télévision, radio, presse) soit par la réalisation de produits de vulgarisation (43 articles, interviews, éditions, vidéos, produits de médiation scientifique, débats science et société, etc.). L'originalité et la pertinence de certaines initiatives dans ce domaine (comme le blog de l'équipe PIN) sont à remarquer et ont contribué à la visibilité de l'unité.

Les activités d'expertise existent, mais sont en nombre relativement restreint (5 interventions en tant que consultants, 4 expertises juridiques, 4 participations à des instances d'expertises ou de normalisation).

Les thèses en convention CIFRE sont au nombre de 11. Elles sont inégalement réparties entre les thèmes, mais cet état de choses paraît inévitable, tous les champs de recherches et domaines disciplinaires ne se prêtant pas de la même manière à ce type de financement de la recherche doctorale.

Points faibles et risques liés au contexte

Le potentiel des liens de l'unité avec l'environnement local n'est pas entièrement exploré. Le partenariat avec le monde des professions juridiques n'est pas assez développé. De même, ne sont pas assez formalisés les liens avec les entreprises, avec les syndicats, avec les juridictions locales, avec l'administration du travail.

Par ailleurs, ces partenariats sont concentrés essentiellement sur l'un des thèmes (MTO).

Appréciation sur les interactions de l'unité avec l'environnement non académique, les impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

L'une des forces du CERCRID réside dans ses partenariats nationaux et internationaux avec des acteurs non-universitaires. Le potentiel des liens avec l'environnement local n'est cependant pas suffisamment exploré.

C – Implication dans la formation par la recherche

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CERCRID
Produits des activités pédagogiques et didactiques	
Ouvrages	1
E-learning, moocs, cours multimédia, etc.	3
Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issues des thèses	
Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issues des thèses	0
Nombre moyen d'articles par doctorant	
Formation	
Nombre de personnes Habilitées à Diriger des Recherches (HDR)	29
Nombre d'HDR soutenues	6
Doctorants (nombre total)	73
Doctorants bénéficiant d'un contrat spécifique au doctorat	27 contrats doctoraux
Nombre de thèses soutenues	20
Durée moyenne des thèses	70 mois
Stagiaires accueillis (M1, M2)	11
Personnes responsables d'une mention ou d'un parcours de master (nombre total)	23
Personnes responsables d'une mention ou d'un parcours de master à labellisation internationale (Erasmus Mundus p ex.)	0

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERCRID démontre une réelle capacité d'implication et de prise en charge de ses doctorants.

Les doctorants sont associés au séminaire général du CERCRID (une fois par mois) et sont sollicités pour être discutants ou pour proposer des thèmes de conférences. Ils sont sollicités en vue de l'établissement du programme de l'unité. Le CERCRID met à la disposition des doctorants des moyens matériels (bureaux, aides financières pour assister à des colloques).

Les doctorants ont un élu par site dans le conseil de laboratoire. ils mettent en avant la qualité de leurs conditions de travail, la proximité avec le corps enseignant et les chercheurs, ainsi que la qualité des séminaires.

Points faibles et risques liés au contexte

L'implantation sur deux sites est source de difficultés pour les doctorants. Elle n'incite pas au renforcement des relations entre les doctorants et les enseignants chercheurs. La vie collective de l'unité s'en ressent. Elle pâtit également de l'insuffisante intégration des nouveaux doctorants, à défaut par exemple d'organisation systématique d'une journée de rentrée.

La dualité des sites suscite aussi un problème d'accès aux ressources, notamment documentaires. Les doctorants lyonnais se plaignent de ne pas pouvoir accéder aux locaux de l'unité à Saint Etienne, du fait d'un système de badge qui, notamment, leur ferme l'accès à la bibliothèque.

Les formations en commun ne sont pas suffisamment développées. Le fond documentaire sur le site de Lyon est jugé trop lacunaire par les doctorants.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche de l'unité

L'implication de l'unité dans la formation par la recherche peut être considérée comme satisfaisante. Les doctorants font état de bonnes conditions de travail (des bureaux pour tous, par exemple) et d'une atmosphère propice à la réalisation de leur thèse.

La question peut être posée du nombre de doctorants pour une unité de la taille du CERCRID. Il importe que le CERCRID se préoccupe du devenir professionnel de ses doctorants, dans l'Université et en dehors de l'Université. Il doit aussi les y préparer.

CRITÈRE 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITÉ

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CERCRID
Pilotage, animation et organisation de l'unité	
Existe-t-il un règlement intérieur validé par la ou les tutelles ?	OUI
Nombre de réunions du conseil de laboratoire qui régule la vie de l'unité ? (du 01/01/2014 au 30/06/2019)	10
Nombre de séminaires internes à l'unité ? (du 01/01/2014 au 30/06/2019)	50
Nombre de réunions spécifiques entre les personnels d'appui à la recherche (PAR) et la direction de l'unité ? (du 01/01/2014 au 30/06/2019)	6
Existe-t-il un lieu de convivialité au sein de l'unité ?	OUI
Existe-t-il une fiche de poste pour chaque personnel d'appui à la recherche (techniciens, ingénieurs, administratifs) au sein de l'unité ?	OUI
Existe-t-il un dispositif d'accompagnement pour répondre aux appels à projet au sein de l'unité ?	NON
Existe-t-il une procédure de communication autre que le site WEB propre à l'unité ? (newsletter, etc.) ?	2 listes de diffusion
L'unité alloue-t-elle des moyens pour l'aide à la publication ?	NON
L'unité alloue-t-elle des moyens pour l'aide à la publication en langue étrangère ? (aide à la traduction, copy editing, etc.)	NON
Existe-il une politique incitative « Sciences Ouvertes » (dépôt HAL) au sein de l'unité ?	OUI
Parité	
Nombre de femmes dans l'unité ?	57
Nombre d'hommes dans l'unité ?	39
Nombre de femmes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'unité ?	29
Nombre d'hommes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'unité ?	21
Nombre de femmes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipe, etc.)	2
Nombre d'hommes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipe, etc.)	5
Intégrité scientifique	
L'unité met-elle à disposition de ses personnels des cahiers de laboratoire ?	NON
L'unité a-t-elle une politique de sensibilisation à l'intégrité scientifique ?	Sans objet
Hygiène et sécurité	
L'unité a-t-elle une politique de formation à l'hygiène et sécurité ?	OUI
L'unité a-t-elle une politique de sensibilisation aux risques psycho-sociaux ?	OUI
Existe-t-il un registre hygiène et sécurité ?	OUI
Existe-t-il un document unique remis à jour chaque année ?	OUI
Nombre d'assistants de prévention (avec arrêté de nomination) ?	1
Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux	
Existe-t-il une charte de développement durable ou une section consacrée à ces enjeux dans le règlement intérieur ?	sans objet
Propriété intellectuelle et intelligence économique	

L'unité est-elle classée ZRR ?	NON
L'unité a-t-elle une politique de sensibilisation en termes de protection de données ?	OUI
Existe-t-il un référent interne ou externe chargé de la sécurité des systèmes d'information ?	NON
Existe-il un plan de SSI (Sécurité des systèmes d'information) ?	NON

Points forts et possibilités liées au contexte

La gouvernance de l'unité est structurée de manière efficace. La remontée régulière d'informations concernant l'activité des équipes de l'unité limite les effets de cloisonnement. L'unité s'inscrit dans une démarche de partage autour de son projet scientifique, ce dont témoignent les efforts significatifs en vue de permettre une communication transversale et des échanges entre les thèmes, ainsi que la périodicité rigoureuse des réunions de son conseil de laboratoire et de son assemblée générale.

Les fonctions supports de l'unité se répartissent de manière équilibrée et complémentaire : l'éventail des branches d'activité professionnelle est correctement représenté (gestion et pilotage, documentation, SHS), tandis que l'unité a su conférer aux personnels des missions pertinentes pour le développement de ses activités (valorisation scientifique, publication en archives ouvertes, communication, traitement des données à caractère personnel...). Se doit d'être soulignée l'existence d'un plan de formation raisonné des personnels, lequel permet une actualisation de leurs connaissances et compétences au meilleur des intérêts de l'unité (formation linguistique, formation aux outils de diffusion et de valorisation de la recherche, au montage de projets et à la communication).

L'ergonomie du site internet de l'unité est très professionnelle ; les informations qui s'y trouvent sont riches, ce qui explique de bonnes statistiques de consultation à l'échelle nationale et internationale. L'utilisation des réseaux sociaux complète la stratégie de communication de l'unité, qui est au total satisfaisante.

Points faibles et risques liés au contexte

L'absence de personnel affecté au secrétariat général de l'unité oblige la direction à investir la fonction, situation d'autant plus incommode qu'elle s'inscrit dans un environnement administratif et financier complexe lié à l'existence d'une triple tutelle.

L'organisation multisite de l'unité (Lyon et Saint-Etienne) provoque un émiettement de ses activités menaçant la cohésion de son équipe d'appui. Ce risque est accentué par des quotités de travail disparates pour des agents affectés à différentes unités (un agent à 80% est affecté à 70% au CERCRID et 10% à une autre unité ; un autre est affecté à 80% à l'unité et à 20% à une autre unité). En outre, l'unité doit faire face à des départs non remplacés, et a connu notamment sur son site lyonnais un taux de rotation important conjugué actuellement à un redéploiement des missions sur un seul agent affecté à 50%.

L'autonomie de l'unité en termes de politique documentaire et de poste de gestion financière risque à moyen terme d'être menacée par une mutualisation de moyens projetée par la tutelle universitaire.

L'unité ne dispose pas de locaux suffisants en quantité et en qualité (ratio 3 membres de l'unité par poste de travail, nécessité d'acquisition de radiateurs d'appoints, inadaptation des locaux aux standards internationaux d'accueil académique...).

L'unité connaît un déséquilibre de genre significatif au niveau de ses personnels d'appui (100% féminins), et plus modéré mais réel au niveau des enseignants-chercheurs et chercheurs (36F/22H sur la période du contrat finissant ; 27F/19H au 01/01/21).

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'unité est structurée de manière satisfaisante, s'agissant à la fois de sa gouvernance et des fonctions supports assurées par les personnels d'appui. Toutefois, le non-renouvellement des postes vacants ainsi que l'absence de poste de secrétaire général s'avèrent handicapant pour le développement de l'unité.

CRITÈRE 3 : PROJET ET STRATÉGIE À CINQ ANS DE L'UNITÉ

	Objectifs	Réalisations attendues (si possible chiffrées)
Critère 1 : PRODUITS ET ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE		
Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifiques		
Journaux / revues Ouvrages Production dans des colloques / congrès, séminaires de recherche Produits et outils informatiques Développements instrumentaux et méthodologiques Autres produits propres à une discipline Activités éditoriales Activités d'évaluation Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives Accueil de post-doctorants et de chercheurs Indices de reconnaissance	Positionner l'unité au meilleur niveau, dans son domaine, sur le plan international, en accroissant la part de revues internationales de haut niveau dans lesquelles publie l'UR.	Entre 25 et 50 % des articles devront être publiés dans des revues du premier quartile (bases Scimago ou WoS, etc.)
Interaction avec l'environnement, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé		
Brevets, licences et déclarations d'invention Interactions avec les acteurs socio-économiques Activités d'expertise scientifique Actions vers le grand public	Participer au transfert de connaissance vers le grand public	Mise en œuvre d'opérations science-société (participation annuelle à la fête de la science, organisation de cafés scientifiques, etc.)
Implication dans la formation par la recherche		
Produits des activités pédagogiques et didactiques Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issues de thèses Formation (HDR, doctorants, etc.)	Augmenter le nombre de titulaires d'HDR, avec une politique incitative.	X HDR soutenues dans les 5 prochaines années.
Critère 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITÉ		
Pilotage, animation et organisation Parité Intégrité scientifique Hygiène et sécurité Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux Propriété intellectuelle et intelligence économique	Sensibilisation à l'intégrité scientifique. Augmenter la sécurité des données et des équipements.	Mise en place d'un module de formation ouvert aux doctorants et personnels de l'unité. Mise en place d'un système de restriction d'accès à certaines zones du bâtiment.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les projets sont nombreux dans l'unité. ils s'opèrent en liaison avec l'UFR de droit et sa direction.

Le CERCRID travaille à élaborer une stratégie d'unité dans le cadre de l'obtention de l'IDEX Lyon. L'IDEX doit permettre le recrutement de chercheurs, la multiplication des supports doctoraux et post-doctoraux, ainsi que des moyens de ressources humaines et d'appui supplémentaires. Le CERCRID est par ailleurs associé à la mise en place des Ecoles Universitaires de Recherche, et il entend tirer parti de la refonte des axes de la Maison des Sciences de l'Homme.

Sur le plan scientifique, on ne peut qu'être frappé par le dynamisme de l'unité et de ses thèmes. Le CERCRID entend poursuivre sa politique de "chantiers transversaux" qui, sans rompre la structuration en quatre thèmes, doit permettre leur coopération.

Le CERCRID travaille par ailleurs à améliorer la valorisation de ses produits de recherche sur différents supports (HAL-SHS, sites publics dédiés comme celui de l'observatoire du Brexit, expositions virtuelles). Le dynamisme de ce point de vue est incontestable.

Points faibles et risques liés au contexte

Le contexte de réorganisation des pôles universitaires est générateur d'incertitude pour l'unité et limite sa capacité à établir une stratégie sur plusieurs années. L'unité envisage son affectation aux nouveaux "pôles de formation et de recherche". La direction élabore sur cette base une stratégie à l'échelle de l'unité, en s'appuyant sur ses points forts et les compétences de ses thèmes. Il reste qu'une certaine inquiétude s'exprime en ce qui concerne l'intégration des sciences humaines et sociales et plus particulièrement encore du droit, dans les programmes de l'IDEX.

Appréciation sur le projet et la stratégie à cinq ans de l'unité

Le CERCRID s'est donné les moyens d'une activité transversale dynamique et il soutient efficacement le travail de ses thèmes. On ne peut que l'encourager à mener une réflexion sur le fond de son approche de la discipline juridique, en lien avec ses traditions, notamment de recherche empirique et tournées vers la réalité sociale. La voie à suivre en la matière pourrait être trouvée dans la dénomination même de l'unité : le CERCRID est un centre tourné vers une approche critique du droit. Les projets allant dans ce sens (comme la digitalisation d'une grande revue juridique critique) doivent être encouragés, d'autant qu'ils feront vivre une activité transversale aux thèmes.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

A – Recommandations concernant les produits et activités de la recherche de l'unité

L'unité doit venir au soutien de ses thèmes dans le domaine de la publication, de manière à rendre plus équilibrée la publication dans chacune d'entre elles. Une initiative commune (revue, collection, ...) pourrait être prise en ce sens, ainsi que des moyens de soutien à la publication.

B – Recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité

L'unité est incitée à maintenir ses sollicitations auprès des tutelles concourant à des demandes de création et de consolidation de postes de personnels d'appui, ainsi qu'à l'affectation de locaux adéquats pour le développement de ses activités.

Dans la mesure des marges décisionnelles dont dispose l'unité en matière de recrutement, un meilleur équilibre de représentation femmes – hommes au sein des personnels d'appui, et dans une moindre mesure, parmi les enseignants – chercheurs et chercheurs, devrait être recherché.

C – Recommandations concernant le projet et la stratégie à cinq ans de l'unité

Le CERCRID doit rester attentif aux évolutions de son contexte institutionnel tout en maintenant sa personnalité et l'originalité de ses techniques et orientations de recherche. Le comité lui recommande de veiller au maintien des effectifs, à équilibrer les projets et les moyens humains et matériels pour les réaliser. Par ailleurs il doit rester attentif à l'unité et à la transversalité entre les thèmes.

RÉPONSES AUX POINTS D'ATTENTION DES TUTELLES (S'IL Y A LIEU)

ANALYSE THÈME PAR THÈME

THÈME 1

Mutations du travail et des organisations en temps de crise

NOM DU RESPONSABLE DU THÈME 1

Mme Emmanuelle MAZUYER

DOMAINE D'ACTIVITÉ DU THÈME 1

L'équipe MTO s'intéresse aux mutations qui affectent le travail et les organisations notamment depuis l'approfondissement de la crise européenne et mondiale depuis 2008. L'équipe s'intéresse plus généralement aux conséquences des mutations du travail, des entreprises et des organisations.

EFFECTIFS DU THÈME 1

TH1 : Mutations du travail et des organisations en temps de crise		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	3	
Maîtres de conférences et assimilés	14	
Directeurs de recherche et assimilés	1	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0,53	
Sous-total personnels permanents en activité	18,5	0
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
<i>Doctorants</i>	18,5	
Autres personnels non titulaires	0,27	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	19,8	
Total personnels	38,3	0

AVIS GLOBAL SUR LE THEME 1

MTO est un thème très dynamique, au rayonnement international avéré dans le champ du droit des relations de travail.

La qualité de sa production scientifique, la variété de celle-ci, sa dimension pluridisciplinaire, ses liens avec les institutions nationales et internationales ainsi que son dynamisme doctoral doivent être soulignés. On compte ainsi plus de 140 articles publiés, 5 ouvrages en français et 2 en anglais, 20 articles en langue étrangère.

La richesse du thème s'illustre par la multiplicité des séminaires, colloques et journées d'études organisées sous son égide. On compte ainsi plus de 51 interventions lors de colloques à l'étranger, 5 colloques organisés hors de France. Les colloques organisés sur place sont nombreux et souvent à vocation internationale, citons par exemple la conférence Internationale, « Le fait religieux dans l'entreprise : perspectives internationales et comparées » (19 et 20 mars 2018).

Le thème se singularise par l'importance des contrats de recherche conclus avec des organismes extérieurs. A titre d'illustration, on peut citer le contrat avec la Commission européenne (« Les évolutions de la négociation collective en temps de crise ») et celui avec le Groupement d'intérêt Public Droit et Justice (« Quel cadre pour la mise en oeuvre effective des codes de gouvernance d'entreprise ? »).

Le thème est très ouvert sur l'extérieur : recrutement de chercheurs venant d'autres universités françaises ou étrangères, invitation de nombreux collègues étrangers, fort volontarisme pluridisciplinaire. Dans cet esprit, les liens avec les entreprises sont forts, notamment à travers la conclusion de 10 conventions CIFRE.

Le thème est soucieux des liens entretenus avec la formation de niveau master, des initiatives diverses témoignant de cette politique.

Le thème a fait le choix de ne pas mettre en oeuvre de structures intermédiaires. Si une telle pratique de démocratie informelle présente des avantages, elle n'est pas sans inconvénients en particulier dans un contexte de forte évolution (arrivés / départs) des effectifs d'enseignant-chercheurs.

POINTS FORTS ET POSSIBILITES LIEES AU CONTEXTE

MTO fonctionne autour d'un projet de recherche original, pertinent et évolutif, projet qui associe l'ensemble des forces du thème. Ce projet est en lien étroit avec ce qui fait l'identité historique du thème (recherche dogmatique, empirique et théorique sur le droit, autour des questions du travail et des organisations, principalement des entreprises).

Le thème s'appuie sur une activité internationale très soutenue et une visibilité forte hors de France. L'abondance de contrats de recherche internationaux, de publications dans des revues étrangères, de participation à des conférences à l'étranger et d'organisation de conférences internationales en atteste.

Le thème se distingue par sa capacité à piloter des contrats de recherche et à s'insérer dans de tels contrats portés par d'autres équipes, projets qui participent de manière importante à son financement.

Le thème se caractérise par sa grande ouverture vers l'extérieur et par ses liens étroits avec la formation doctorale.

POINTS FAIBLES, RISQUES LIES AU CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU THEME 1

MTO n'a pas de liens suffisamment formalisés avec les acteurs locaux et nationaux du travail.

L'absence de structuration interne est une faiblesse au regard de la taille du thème et de la complexité des enjeux (présence sur plusieurs sites, dimension pluridisciplinaire, multiplicité des projets).

Il est recommandé que MTO organise une gouvernance interne et formalise ses partenariats.

THÈME 2

Production et interactions normatives

NOM DU RESPONSABLE DU THÈME 2

M. Aurélien ANTOINE

DOMAINE D'ACTIVITÉ DU THÈME 2

Le thème production et interactions normatives analyse les processus de création des procédés normatifs et les rapports entre systèmes de normes. L'originalité porte principalement sur la méthode mise en œuvre et sur l'ouverture de l'équipe vers les autres sciences humaines et sociales.

Les grandes thématiques de recherche sont les suivantes: L'étude du phénomène du constitutionnalisme en Europe et dans le Monde; les rapports et comparaison entre les systèmes juridiques (droits internes et européens, droit international, droit comparé); la recherche sur les sources du droit et les rapports entre les différences sources de normativité (champ de recherche qui intègre la recherche sur le droit de la santé dont la normativité demeure particulièrement originale); le rôle des acteurs dans l'élaboration de la norme jurisprudentielle.

EFFECTIFS DU THÈME 2

TH2 : Production et interactions normatives		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	4,5	
Maîtres de conférences et assimilés	10	
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0,53	
Sous-total personnels permanents en activité	15,0	0
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
<i>Doctorants</i>	13	
Autres personnels non titulaires	0,27	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	13	
Total personnels	28,3	0

AVIS GLOBAL SUR LE THEME 2

Le thème bénéficie d'un fort dynamisme et d'une visibilité aussi bien nationale qu'internationale.

Après avoir connu une période difficile il y a quelques années aussi bien en termes de cohésion au sein du thème qu'en termes de liens avec les autres thèmes du CERCRID, il a su retrouver toute sa place, organiser des manifestations collectives d'envergure, intégrer les jeunes chercheurs dans ses travaux et travailler en collaboration avec d'autres équipes de son environnement direct, notamment à Lyon ou avec la MSH.

La visibilité du thème repose encore sur quelques membres plus que sur un vrai travail collectif de fond. Néanmoins, une nouvelle dynamique est à l'œuvre en la matière ; des projets collectifs transversaux sont en cours de concrétisation.

En outre, les liens avec les acteurs locaux demeurent peu importants ou peu visibles, ce qui pose aussi des questions sur l'avenir du thème, sur son rôle moteur au sein d'une université regroupée autour d'un pôle très actif à Lyon (alors que le thème est basé à Saint Étienne).

Des interrogations, voire inquiétudes, sont manifestes quant à la place que pourra avoir le thème dans l'IDEX. Toutefois, le thème présente plusieurs atouts pour développer des recherches sur des sujets porteurs (droit et santé ; le numérique ; les villes intelligentes).

POINTS FORTS ET POSSIBILITES LIEES AU CONTEXTE

L'ouverture internationale dont dispose le thème doit être soulignée, ce qui est assez remarquable dans le domaine du droit. Plusieurs chercheurs bénéficient d'une expertise réelle sur des droits étrangers et en droit comparé plus généralement (droit constitutionnel comparé ; tout particulièrement le droit anglais ; droit privé allemand). De ce fait, ils sont en mesure de faire rayonner le droit français à l'étranger et de nouer des relations fortes et pérennes avec des partenaires internationaux – ce que prouvent notamment plusieurs manifestations collectives organisées ces dernières années, les nombreuses invitations à l'étranger (73) et les productions scientifiques individuelles des membres sur le sujet, y compris dans une autre langue que le français.

Cette expertise et cette visibilité se constatent aussi bien en termes de dynamisme dans la production scientifique (avec un ratio de publication élevé par titulaire = 4,5 publications par an) que dans les responsabilités des uns et des autres en ce qui concerne les activités éditoriales, d'évaluation et d'expertise. En outre, la diffusion de la recherche est assurée par une réelle présence dans les médias grand public, mais aussi grâce au développement d'instruments originaux qui, compte tenu de l'importance du sujet, bénéficient d'une forte audience, y compris au-delà du cercle universitaire (par ex. l'observatoire du Brexit).

Le thème bénéficie enfin de deux importants contrats de recherche (sur la QPC et la technologie Blockchain), ce qui, compte tenu de la taille du thème - qui demeure modeste au vu de l'énergie à déployer pour monter et décrocher ce genre de contrats - n'est pas négligeable. En outre, on note la volonté du thème de poursuivre dans cette voie et de développer ses efforts en matière de contractualisation de la recherche, par exemple sur les villes intelligentes.

POINTS FAIBLES, RISQUES LIES AU CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU THEME 2

Le manque d'interaction avec les partenaires locaux (en particulier les collectivités territoriales) doit être relevé, soit que les relations n'aient pas été mises en avant, soit qu'elles demeurent peu importantes. D'ailleurs, on ne note qu'une seule thèse CIFRE.

Cet ancrage territorial aurait pourtant a priori d'autant plus de sens que le contexte et les risques liés à celui-ci font état de relations avec Lyon qui sont à la fois substantielles sur le plan scientifique (ce que prouvent plusieurs projets menés en collaboration entre le thème et des laboratoires lyonnais), mais qui pourraient aussi se révéler sources de futurs conflits sur le plan institutionnel, le risque potentiel étant que la vie de l'unité soit progressivement rattachée géographiquement à Lyon, alors que les membres du CERCRID sont basés à Saint-Etienne.

En outre, le dynamisme du thème tient pour l'instant plus à la visibilité dont bénéficient quelques membres qu'au résultat des travaux collectifs.

Enfin, si l'Idex est évoqué, les conséquences (positives ou négatives) pour le CERCRID et plus particulièrement pour l'équipe production et interactions normatives demeurent imprécises du fait des nombreuses questions encore en suspens. Il y a là un risque réel à l'avenir pour la visibilité et même la viabilité du thème.

Trois recommandations sont formulées : le développement accru des partenariats avec les acteurs locaux afin de favoriser notamment l'essor des thèses CIFRE et l'ancrage territorial de l'équipe; le renforcement du caractère collectif des travaux; le positionnement sur des sujets porteurs pour accroître le poids du thème dans le futur IDEX.

THÈME 3

Décisions et activités décisionnelles

NOM DU RESPONSABLE DU THÈME 3

Mme Marianne COTTIN

DOMAINE D'ACTIVITÉ DU THÈME 3

Le thème s'intéresse aux modalités de mise en œuvre du droit, que cette mise en œuvre ait lieu dans un cadre judiciaire ou dans un cadre extrajudiciaire. Les travaux le plus récents se concentrent surtout sur le cadre judiciaire. Le thème porte plus particulièrement sur l'analyse empirique des décisions et des activités de justice saisies par le biais d'une approche transdisciplinaire.

EFFECTIFS DU THÈME 3

TH3 : Décisions et activités décisionnelles		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	0,5	
Maîtres de conférences et assimilés	8,5	
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0,53	
Sous-total personnels permanents en activité	9,8	0
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
<i>Doctorants</i>	3,5	
Autres personnels non titulaires	0,27	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	3,8	
Total personnels	13,6	0

AVIS GLOBAL SUR LE THEME 3

DAD est un thème très dynamique aux recherches originales. En dépit du petit effectif, le nombre de recherches collectives dont le thème est porteur (ou co-porteur) est important.

Cela implique une excellente capacité d'autofinancement aux sources variées (Agence National pour la Recherche, Mission de recherche Droit et Justice, Ministère de la justice, Ecole Nationale de Magistrature, Maison des Sciences de l'Homme).

Le dynamisme du thème est confirmé par le fait que sur les neuf enseignants-chercheurs membres de l'équipe, tous maîtres de conférences, cinq sont titulaires de l'Habilitation à diriger les recherches.

La forte dimension empirique et interdisciplinaire de la méthodologie adoptée est à remarquer.

Cette dimension a logiquement conduit à des collaborations avec des laboratoires ou chercheurs en économie, en sociologie, et en informatique ainsi qu'avec des acteurs extérieurs à l'Université. Cette collaboration interdisciplinaire est particulièrement appréciable. Par ailleurs, les membres du thème ont su nouer des collaborations internationales (par ex: Allemagne et Belgique).

La production scientifique est importante et pertinente: au cours de la période de référence, 18 ouvrages (incluant les recherches collectives) ou chapitres d'ouvrages ont été publiés, une quarantaine d'articles dans des revues et plus d'une centaine de commentaires d'arrêts ou de législations.

Les sujets qui alimentent le thème montrent le degré élevé de créativité et d'originalité scientifique de ses membres.

POINTS FORTS ET POSSIBILITES LIEES AU CONTEXTE

Le thème se signale par la cohérence des sujets de recherche retenus, qui renforce son identité et facilite son insertion dans l'unité. La méthodologie empirique et interdisciplinaire est un des caractères le plus originaux et intéressants.

Le comité juge très intéressante la participation, sous forme de vacations, d'étudiants du Master 2 Professions de la justice aux recherches collectives (saisie de données), participation rendue possible par la typologie des thématiques traitées et de la méthodologie adoptée.

On doit aussi relever une excellente capacité de réponse aux Appel à Projet de différente nature, et un excellent taux d'HDR.

POINTS FAIBLES, RISQUES LIES AU CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU THEME 3

Le thème a un petit effectif par rapport aux autres thèmes du Cercriid. Cela ne lui permet pas d'accéder à un rayonnement satisfaisant. En particulier, la petite taille du thème ne lui permet pas d'étendre son activité malgré les opportunités et le dynamisme de ses membres.

Cette situation devrait néanmoins évoluer grâce au recrutement d'un enseignant-chercheur de droit public et le recrutement d'un chercheur du CNRS.

Le nombre des doctorants est assez faible (2).

L'articulation des objets de recherche inclus dans le thème avec le projet transversal "numérique" du CERCRID pourrait être davantage précisée en raison des recoupements possibles.

La dimension internationale pourrait être davantage développée à travers des partenariats internationaux.

THÈME 4

Sciences, innovation et démocratie

NOM DU RESPONSABLE DU THÈME 4

M. Olivier LECLERC

DOMAINE D'ACTIVITÉ DU THÈME 4

Le domaine d'activité du thème est la production des savoirs et des connaissances en société. Les savoirs juridiques constituent l'objet principal des recherches, en étant replacés au sein des sciences sociales et dans une réflexion plus générale sur les conditions d'élaboration du savoir scientifique dans les sociétés contemporaines.

Le thème s'organise selon trois axes : approches culturelles de la production des connaissances, appliquées au droit et à des savoirs connexes ; sciences et décisions en situation de controverses (dans le cadre des procédures judiciaires ou de la prise de décision publique ou privée) ; questions normatives ou juridiques soulevées par la conception et les usages des objets techniques.

EFFECTIFS DU THÈME 4

TH4 : Sciences, innovation et démocratie		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	2	
Maîtres de conférences et assimilés	3,5	
Directeurs de recherche et assimilés	1	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0,53	
Sous-total personnels permanents en activité	7,0	0
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
<i>Doctorants</i>	4	
Autres personnels non titulaires	0,27	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	4	
Total personnels	11,3	0

AVIS GLOBAL SUR LE THEME 4

Le thème affiche un positionnement original dans les recherches juridiques, qui lui permet de marquer sa spécificité en articulant le savoir juridique sur d'autres formes de savoirs (sciences humaines, mais aussi savoirs techniques et technologiques). Sur ces problématiques, il développe une recherche très dynamique, que ce soit par les activités individuelles ou collectives de ses différents membres.

Créée en 2016, le thème reste de taille réduite, mais bénéficie de la forte diversité disciplinaire de ses membres (droit privé, histoire du droit, droit public). Principalement établie à Saint-Étienne, il développe

également des activités sur le site lyonnais. Le rayonnement du thème est assuré par la présence de plusieurs de ses membres dans des comités éditoriaux et dans la volonté marquée de diffuser les connaissances en dehors du seul monde des spécialistes (quelques interventions à la radio ou dans la presse généraliste, volonté marquée de diffusion des savoirs à travers des manifestations ouvertes à un plus large public, que ce soit à Lyon ou à Saint-Étienne). Ces aspects correspondent à la fois parfaitement au domaine d'activité de l'équipe, qui s'interroge sur la place du savoir scientifique et de l'expertise dans les sociétés démocratiques, et aux objectifs mêmes du CERCRIID et de son histoire. Le thème poursuit ainsi le projet de numérisation de la revue *Procès*, créée dans les années 1970 à Saint-Etienne.

Néanmoins, le thème ne repose que sur un nombre limité de membres, ce qui pose un problème de visibilité et de pérennité dans le contexte d'évolution institutionnelle connue par l'Université de Lyon et le projet IDEX.

POINTS FORTS ET POSSIBILITES LIEES AU CONTEXTE

La visibilité nationale et internationale des membres du thème est forte et plusieurs participent régulièrement à des communications ou des manifestations scientifiques à l'étranger (34 pour 7 personnels), effectuent des séjours de recherche à l'étranger et publient dans des ouvrages ou revues nationales qu'internationales (26 articles scientifiques, 9 monographies et 5 directions d'ouvrages, 27 chapitres d'ouvrage dont plusieurs en langue étrangère). Plusieurs membres font partie d'instances scientifiques ou d'expertise.

L'approche interdisciplinaire assumée et consciemment menée dans le cadre des recherches de l'équipe conduit à des contacts scientifiques avec les juristes (au sens large), mais aussi avec des chercheurs d'autres disciplines (sciences humaines ; biologie ; épistémologie des sciences). Dans le cadre des regroupements pluridisciplinaires en cours, cela pourrait constituer un atout important.

De même, l'organisation de manifestations sur les deux sites de Lyon et Saint-Étienne est d'ores et déjà un élément porteur dans le contexte d'évolution institutionnelle et de fusion d'établissements dans le cadre de l'Université de Lyon, d'autant qu'elle se prolonge par la volonté des membres de l'équipe d'ouvrir localement la présentation de leurs recherches sur leur environnement social immédiat, en dehors du seul monde universitaire.

POINTS FAIBLES, RISQUES LIES AU CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU THEME 4

Le thème a qu'un faible effectif, ce qui peut peser sur sa visibilité de dans le cadre des évolutions institutionnelles en cours sur le site de Lyon-Saint-Étienne et des incertitudes qui y sont liées. La production scientifique du thème repose principalement sur trois de ses membres.

La cohérence scientifique d'ensemble, telle qu'elle s'exprime dans un intitulé mettant en présence, sans les articuler clairement, trois concepts (sciences, innovation, démocratie) n'est pas assez claire. C'est un facteur d'opacité vis-à-vis de l'extérieur, de manque d'homogénéité interne au thème et quant à son insertion dans l'unité.

L'absence de véritable « filière » en master garantissant le vivier suffisant de doctorants et la mise en œuvre de réflexions propres au thème dans des recherches doctorales pèse également sur l'intégration de nouveaux membres.

Le comité suggère que le thème clarifie davantage son positionnement, en distinguant ce qui relève de l'analyse de la science juridique en société, qui correspond à un domaine cohérent avec la spécialité du CERCRIID et des membres du thème, et ce qui relève plus largement du rôle des savoirs, juridiques ou non, qui passe par des coopérations avec d'autres unités de recherche. Il encourage également le thème à poursuivre ses efforts pour obtenir le financement de contrats doctoraux par le biais du CNRS.

DÉROULEMENT DE LA VISITE

DATE DE LA VISITE

Début : 11 mars 2020 à 11h15

Fin : 11 mars 2020 à 17h45

LIEU DE LA VISITE

Institution : En raison de l'épidémie de Coronavirus, il a été décidé de surseoir à la visite sur place prévue dans les locaux du CERCRID à Saint Etienne, et de procéder à une réunion par visioconférence. Quatre membre du comité, dont son président, étaient présents dans les locaux du HCERES à Paris. Les trois autres membres étaient en visioconférence depuis leur lieu de travail.

Adresse : 6 Rue Basse des Rives, 42100 Saint-Étienne

DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

11h15-12h15 : réunion plénière de l'unité (tutelles, équipe de direction de l'unité, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels administratifs....)

12h15-13h15 : huis clos avec l'équipe de direction et les membres de l'unité (enseignants-chercheurs et personnels administratifs)

13h15-14h00 : déjeuner à huis clos des membres du comité et du délégué scientifique

14h00-14h45 : huis clos avec les membres de l'unité, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, hors la présence de l'équipe de direction

14h45-15h15 : huis clos avec les personnels d'appui à la recherche de l'unité

15h15-16h00 : huis clos avec les vice-présidents recherche des Universités ou leurs représentants et la directrice adjointe scientifique InSHS du CNRS ou son représentant

16h00-16h45 : huis clos avec les doctorants et les post-doctorants de l'unité

16h45-17h15 : huis clos final avec l'équipe de direction de l'unité

17h15-17h45 : huis clos final du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Sandrine Lefranc, directrice scientifique adjointe à l'InSHS-CNRS a communiqué ses observations aux membres du comité par écrit en amont de l'évaluation.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

